

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 29 janvier 2013**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme BERNARD, M. BON, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme OBRIOT, Mme REVEL, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme GINDRE), M. BERTHIER (représenté par Mme BERNARD), Mme HERVIEU (représentée par Mme REVEL).

Membres excusés : (3) M. EL HASSOUNI, Mme GAUTHIÉ, Mme TOLLOT.

Date de convocation : 22 janvier 2013

**Délibération n° : 6-2013**

**Objet : Grand Dijon – convention de mise à disposition de locaux**

Dans le cadre du projet « Habiter mieux », le Grand Dijon propose l'installation d'une permanence mensuelle du PACT dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Dijon, 2 rue Lamonnoye, pour permettre une offre de service complémentaire aux Dijonnais en centre ville.

L'enjeu de la réhabilitation, notamment énergétique, du parc privé ancien a été souligné lors des rencontres avec les communes organisées dans le cadre du bilan à mi-parcours du Programme Local d'Habitant (PLH) réalisé en 2012.

Pour répondre à cet enjeu, le Grand Dijon a signé un nouveau Programme d'Intérêt Général (PIG) « Reconquête du parc privé ancien » avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et l'État. Il porte sur une durée de 5 ans (2013-2017).

Ses objectifs s'inscrivent dans la poursuite du précédent programme :

- la mobilisation du parc privé ancien pour la production de logements locatifs de qualité et à loyer encadré contribuant au rattrapage SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains),
- le soutien aux propriétaires occupants dans le cadre du programme « Habiter Mieux ».

Le Centre Départemental d'Amélioration de l'Habitat (CDAH-PACT) de Côte d'Or a été désigné, par la Commission d'Appel d'Offres du 13 décembre 2012 du Grand Dijon, comme prestataire pour la mise en œuvre du marché d'ingénierie correspondant.

La réussite de ce programme passe par la diffusion de l'information auprès du public.

L'activité débutera le mardi 5 février 2013 jusqu'au 31 décembre 2013. Elle sera assurée le premier mardi de chaque mois de 9 h à 12 h.

La Direction des Retraités et Personnes Âgées (DRPA) du Centre Communal d'Action Sociale – Service d'Information Gérontologique et de Manifestations (SIGEM) accueille le public et enregistre les demandes de rendez-vous et les communique au Centre Départemental d'Amélioration de l'Habitat (CDAH – PACT Côte d'Or) via une fiche de liaison.

Le Service d'Information Gérontologique et des Manifestations s'engage à assurer l'information des permanences par ses canaux habituels de communication.

Aussi, les membres du Conseil d'Administration :

- approuvent le projet de convention de partenariat joint à la présente délibération,
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer la convention définitive et tous actes à intervenir pour son exécution.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
DRPA : 1  
Finances : 1  
Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "N. Popadyak".

Nathalie POPADYAK

**PUBLIÉ LE 30 JAN. 2013**

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le :

**- 5 FEV. 2013**

